

**COMPTE - RENDU de la rencontre du 08 décembre 2015,
avec les habitants de la rue de la Rente, de la Vallée,
du hameau des Moinards, des Dabins et de la Grande-maison**

Cette rencontre a connu une bonne représentation des habitants. Ces derniers sont satisfaits de l'ambiance générale du village et assurent une vigilance spontanée des uns envers les autres.

Une caractéristique propre à ce hameau : une présence d'artistes peintres amateurs,
alors pourquoi pas une exposition dans le hall de la mairie des différentes œuvres ?

La fête de village est confondue avec les portes ouvertes de l'exploitation agricole de la famille Rouger.

Le tour de table permet d'aborder sereinement quelques questions diverses.

➤ Un terrain privé dont les propriétaires ne sont plus en capacité de l'entretenir a été l'objet d'une attention particulière de la part des voisins mais maintenant une autre solution devra se dégager ; un rappel concernant cette servitude sera adressé oralement à la famille concernée.

➤ Un éclairage communal parfois défectueux : Christian Tournier rappelle qu'il faut signaler tout incident de cet ordre à la mairie afin qu'un constat soit adressé soit au SDEER soit à EDF.
A ce sujet, nous rappelons que la mise en route de l'éclairage se fait par le biais d'une horloge astronomique, sensible à la luminosité.

➤ L'évocation d'un souci concernant certaines limites de propriétés, au cœur du village des Dabins, a permis à JM Rouger d'en expliquer l'historique. A priori, la gêne entraînée devrait être levée.

➤ Certains participants s'interrogent sur les règles de l'écobuage. Il est rappelé qu'il est interdit de faire des feux sauf autorisation demandée et obtenue auprès du maire. Certaines conditions sont requises

(Voir arrêté au verso)

Pour cette réglementation comme pour d'autres, nous vous engageons à consulter le site de la commune :
www.chermignac.fr

Des suggestions ont été faites aux représentants de la commune

➤ Positionner un arbre de Noël près des commerces pour animer le bourg, en période de fêtes de fin d'année.

➤ Mettre à l'honneur dans le journal de la commune un ou une chermignacaise

➤ Une demande est faite par des participantes à la section peinture de l'association Loisirs et sports pour occuper la salle de quartier pendant la période hivernale, le jeudi après-midi.